

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GARD

N° 2023.04.09

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	15	14

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Patrice PUPET, Maire.

Présents : PUPET Patrice, AVOUAC Olivier, ARCIDIACO Isabelle, ROMEI Emmanuel, MARTINEZ Christine, GESSELLE Anne, BASSO Christine, MOURRE Christèle, LENOIR Xavier, VIALLET Jacky, AZZOPARDI Jessie, BONY Romuald.

Absents représentés : COULET Suzanne, SAYEN Gérard.

Absents non représentés : APARISI Marie-Hélène

Quorum : 12 présents, 14 votants

Madame COULET Suzanne a donné procuration à Monsieur PUPET Patrice.

Monsieur SAYEN Gérard a donné procuration à Monsieur ROMEI Emmanuel.

Secrétaire de séance : ARCIDIACO Isabelle.

DATE DE LA CONVOCATION
30 mars 2023

DATE D'AFFICHAGE
30 mars 2023

OBJET DE LA DELIBERATION
<u>FINANCES</u> : campagne d'aide à l'Ukraine, don pour financer l'achat de groupes électrogènes

L'Association des Maires de France lance un nouvel appel aux dons pour fournir des groupes électrogènes aux communes d'Ukraine.

Il est proposé de faire un don de 100 € par un virement direct sur le compte de la Protection Civile.

Le Conseil Municipal,

Vu le budget,

Après délibération et vote, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'octroyer la somme de 100 € pour financer l'achat de groupes électrogènes aux communes d'Ukraine par un virement direct sur le compte de la Protection Civile.

Le secrétaire de séance,
ARCIDIACO Isabelle



Certifié conforme,

Le Maire,
PUPET Patrice

